



AVAS et SICTAME vous informent

Un même combat et un même objectif : Une entreprise au service de l'homme

Elisez vos représentants aux Conseils de surveillance diversifiés

Si vous détenez des parts (au titre PEE ou PERCO) dans l'un ou l'autre des fonds d'épargne diversifiés, vous êtes destinataire du matériel de vote (*expédié ce 9 octobre*) qui vous permet de choisir une des listes de candidats, parmi les 7 soumises à vos suffrages, et d'élire ainsi vos représentants aux Conseils de surveillance de ces fonds.

Plus précisément, il s'agit d'élire ceux qui vous représenteront (14 membres titulaires et autant de suppléants) au sein des 2 conseils de surveillance de ces fonds, à savoir :

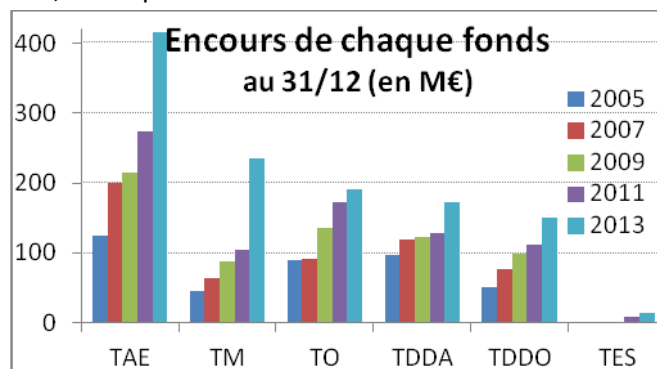
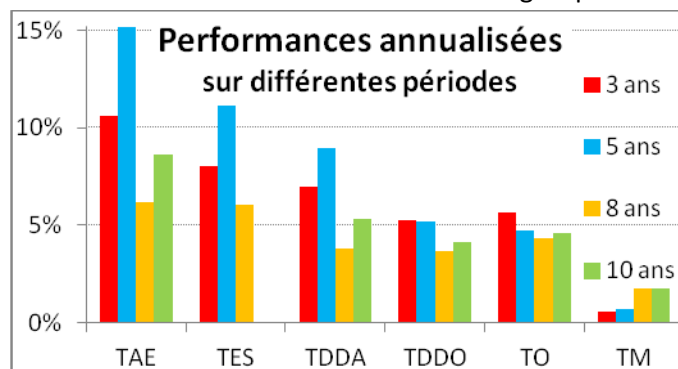
- le conseil de surveillance commun aux trois fonds Total Actions européennes (TAE), Total Diversifié à dominante actions (TDDA) et Total Epargne solidaire (TES) d'une part ;
- le conseil de surveillance commun aux trois fonds Total Diversifié à dominante obligations (TDDO), Total Obligations (TO) et Total Monétaire (TM) d'autre part.

L'entreprise y désigne, par ailleurs, 7 autres membres. Ces conseils ont pour rôle d'assigner des objectifs de placements aux fonds (en cohérence notamment avec le PERCO piloté) et de surveiller la bonne gestion de ces fonds confiée à Axa pour TAE, TO et TM, Société Générale pour TDDA, HSBC pour TDDO et Amundi pour TES.

Ces conseils ne traitent pas des questions d'intéressement, de participation ou d'abondement.

Quels enjeux, quels objectifs ?

Votre épargne salariale intéresse beaucoup de monde. Pour un porteur de parts, elle peut représenter un montant important, immobilisé potentiellement sur de longues durées. Sa performance est donc essentielle. Pour une collectivité de salariés de la taille d'un groupe comme Total, elle représente des montants considérables.



A ce titre, vous devez être informés de la gestion de ces sommes et, grâce à vos élus, pouvoir en garder le contrôle et disposer d'une gestion aisée et intelligible de vos avoirs. C'est pourquoi, AVAS-SICTAME demande :

- la **publicité des débats des conseils de surveillance** par l'insertion, sur l'intranet Total et l'internet Amundi, des comptes rendus de réunions, avec notamment la performance des fonds et l'analyse des risques ;
- une **réelle coordination des stratégies de gestion de chacun des fonds** ;
- un **appel d'offres** pour renouveler le mandat de l'expert Hewitt censé assister chaque conseil : le représentant d'Hewitt officie depuis plus de 15 ans avec une méthodologie d'analyse inchangée ;
- l'offre par l'employeur d'une formation à **l'épargne salariale**, qui permettrait à chacun de pouvoir mieux gérer son épargne en tenant compte de sa propre situation ;
- une **information individuelle** (papier ou/et Internet) **plus compréhensible et exempte d'erreurs**, aux contenu et format répondant d'abord aux attentes des épargnants et non pas à celles du teneur de compte ;
- le **maintien de la grille de tarifs** (expirant fin 2014) **de tenue de compte** facturés aux porteurs de parts ;
- de **faciliter les versements volontaires**, notamment par voie électronique ;
- que **les décisions des conseils appartiennent aux seuls représentants des salariés épargnants** sans interférence de la Direction. Nous ne voulons pas d'une démocratie sous contrôle ou d'un protectorat.

Depuis la précédente élection fin 2010, les principales évolutions ont été les suivantes :

- **changement du teneur de comptes**, effectif depuis début 2012 : Amundi remplace Axa ;
- la stratégie payante, initiée par AVAS-SICTAME et demandée par le conseil de surveillance de TO dès le début 2010, a été formalisée réglementairement en 2011 avec **l'indice de référence de TO contenant des obligations d'Etats plus « sûrs » et des marges de liberté accrues du gestionnaire dans ce cadre ;**
- **changement de l'indice de référence de TDDA mi-2013**, avec une internationalisation de sa poche actions et une poche obligations émises à la fois par des Etats plus « sûrs » et des sociétés privées ;
- **TDDO est géré depuis janvier 2014 par HSBC** ; son indice de référence a depuis été modifié avec une information peu satisfaisante provenant de l'expert Hewitt ; l'employeur, un peu contraint, a dû reconnaître que **les objectifs de gestion de TO et TDDO n'étaient pas vraiment complémentaires ;**
- **en juillet 2011, création du fonds TES dédié à Total** ; le faible montant de ses avoirs et le caractère paradoxal de son indice de référence (90 % actions, 10 % solidaire), que nous avons déploré dès la conception de TES, ont conduit l'employeur à créer un groupe de travail pour l'évolution de cet indice (débat en cours) ;
- forte baisse du rendement du monétaire, d'où une réflexion en cours sur **l'éventuelle évolution de TM ;**
- **Total affiche sur son site intranet des informations sur l'épargne salariale**, mais ce site n'est pas accessible à tous les salariés concernés et l'articulation des dispositifs et des fonds demeure obscure.

Qui sommes-nous ?

AVAS-SICTAME est la seule liste à vous offrir une alliance de compétences et l'appui d'un double réseau. Depuis 2003, l'AVAS et le SICTAME ont développé un partenariat pour **promouvoir l'actionnariat salarié, défendre l'épargne salariale et en assurer la représentation.**

L'AVAS¹, association pionnière de l'actionnariat salarié est très impliquée sur la **bonne gouvernance d'entreprise**
Le SICTAME² prône la **citoyenneté économique au sein de l'entreprise**, dont l'un des piliers est la **participation** (participation aux résultats, au capital de l'entreprise, ainsi qu'à la gestion de l'entreprise).

VOTEZ pour les listes AVAS - SICTAME :

Total Actions européennes, Total Epargne solidaire, Total Diversifié à dominante actions		Total Obligations, Total Monétaire, Total Diversifié à dominante obligations	
1	Butori Bernard Elf Exploration Production	1	Henri Bruno Total SA
2	Saignat-Batier Véronique CPE Energies	2	Lefèvre Vincent Total Marketing & Services
3	Vaubourdolle Eric Total SA	3	Vacquier Fabienne Total Raffinage Chimie
4	Lefèvre Vincent Total Marketing & Services	4	Lamour Jacques Total E&P France
5	Charrin Elisabeth Total SA	5	Cousson Philippe Elf Exploration Production
6	Gide Pierre Total Raffinage Chimie	6	Taupy Jean-Alain Total Marketing & Services
7	Mansoz Philippe Total Marketing & Services	7	Saignat-Batier Véronique CPE Energies
8	Cousson Philippe Elf Exploration Production	8	Murati Annie Total SA
9	Pisani Valérie Total SA	9	Guillet Xavier Total Petrochemicals France
10	Payet Georges SASCA	10	Genero Georges SASCA
11	Prigent Jean-Michel Total SA	11	Clergeat Benoît Elf Exploration Production
12	Taupy Jean-Alain Total Marketing & Services	12	Kaufman Ariel Total SA
13	Larivière Michel Total SA	13	Truffert Philippe Total Marketing & Services
14	Glotin Gérard Elf Exploration Production	14	Huart Marie-Claude Total SA
15	Fenaux Véronique CPE Energies	15	Jacquemin Marc Elf Exploration Production
16	Rousseau Isabelle Total Marketing & Services	16	Bidegain Jean-Pierre Total SA
17	Pinon Michael Total Raffinage Chimie	17	Gide Pierre Total Raffinage Chimie
18	Seraissol Bernard Total SA	18	Bolis-Dachet Nathalie Charvet La Mure Bianco
19	Vacquier Fabienne Total Raffinage Chimie	19	Soudron Isabelle Elf Exploration Production
20	Caillet Lilian SASCA	20	Berreby Yves Total SA
21	Guillet Xavier Total Petrochemicals France	21	Fenaux Véronique CPE Energies
22	Huart Marie-Claude Total SA	22	Gicquel Patrick Elf Exploration Production
23	Duriez Bernard Elf Exploration Production	23	Larivière Michel Total SA
24	Truffert Philippe Total Marketing & Services	24	Rousseau Isabelle Total Marketing & Services
25	Murati Annie Total SA	25	François Michel Total SA
26	Genero Georges SASCA	26	Pinon Michael Total Raffinage Chimie
27	Soudron Isabelle Elf Exploration Production	27	Mansoz Philippe Total Marketing & Services
28	Baleix Jean-Michel Total SA	28	Prigent Jean-Michel Total SA

Visitez <http://www.sictame-unsatotal.org/upload/tiny/amont/cloud/Epargne-salariale.pdf> pour plus d'information sur l'épargne salariale et les Conseils de surveillance.

¹ L'AVAS fut la première association de ce type, créée en France en 1986 par des salariés actionnaires d'Elf Aquitaine. Suite au rapprochement des groupes TotalFina et Elf Aquitaine en 2000, elle est devenue l'association des actionnaires salariés de Total.

² Le SICTAME créé en 1977, est l'héritier des premiers syndicats de Cadres et Techniciens de l'EP en France. En 2004, il a rejoint l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes). Son audiance chez Total va croissant : 1^{er} chez Total SA et à l'Amont et dans l'encadrement, il est représentatif au périmètre 'Socle Social Commun' des 3 UES (Amont/Holding, Marketing/Services, Raffinage/Pétrochimie) ainsi que dans plusieurs sociétés du groupe Total.